

## Orientations stratégiques territoriales

Avec pour ambition d'ancrer et de dynamiser le développement durable sur son territoire, le SMICTOM de la Bièvre a décidé d'améliorer la valorisation des déchets ménagers en construisant l'UTVDM.

En favorisant l'innovation environnementale, la veille technologique et les techniques innovantes le SMICTOM se positionne sur une gestion raisonnée et adaptative de sa compétence traitement des déchets, tout en maîtrisant ses coûts.

Le SMICTOM est déterminé à maîtriser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pouvant être générés par ses activités en définissant un certain nombre d'actions stratégiques concernant la réglementation, la performance environnementale, la communication, la valorisation et la préservation de l'environnement, en étroite collaboration avec ses exploitants.

Le SMICTOM associe sur son site ses exploitants à cette démarche pour renforcer les performances environnementales sur les différentes installations.

Ainsi, nous nous orientons vers l'amélioration de l'existant afin de préserver nos ressources et favoriser un développement harmonieux pour nos générations futures.



André GAY  
Président



Bernard VEYRET  
1<sup>ère</sup> Vice-Président



Yves JAYET  
2<sup>ème</sup> Vice-Président



Jacques GARNIER  
3<sup>ème</sup> Vice-Président



Thierry COLLION  
4<sup>ème</sup> Vice-Président

*Nous sommes tous concernés par cette démarche, dès lors agissons ensemble pour développer nos actions stratégiques territoriales*

## **Politique environnementale**

- 1 - Respecter les exigences légales et contractuelles**
- 2 - Mettre en œuvre des équipements et techniques innovants pour une gestion optimisée et raisonnée du site**
- 3 - Améliorer en permanence les performances des équipements de tri et de valorisation des déchets**
- 4 - Réduire les nuisances potentielles liées à l'exploitation du site avec pour objectif le « zéro rejet liquide »**
- 5 - Maîtriser les consommations d'énergie et les consommations de matières premières non renouvelables**
- 6 - Prévenir le risque Incendie par la mise en œuvre de moyens adaptés**
- 7 - Préserver les ressources naturelles et la biodiversité**
- 8 - Maintenir un rôle proactif du SMICTOM au niveau des actions nationales et régionales menées pour optimiser la gestion des déchets**
- 9 - Anticiper les dysfonctionnements liés à l'exploitation du site**

Le 08 février 2023 à Penol